Docusign Envelope ID: 910EF427-3976-82D3-8099-EAA82DD1E8CB

2B AMEDINE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIERE

831 042 270 RCS ANNECY

_____

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 15 SEPTEMBRE 2026

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2026, s'élevant à 350 070,78 €, de la manière suivante :

- *une somme de* *350 070,78 €*

  Augmentée d'une somme de 129 929,22 € prélevée

  sur le compte « Autres Réserves » *129 929,22 €*

  pour former un bénéfice distribuable de *480 000,00 €*

Le dividende par action s'élèvera ainsi à environ 160 €. Il serait mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 18,60 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale, du prélèvement social et des contributions additionnelles.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Docusign Envelope ID: 910EF427-3976-82D3-8099-EAA82DD1E8CB

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	***Dividende***	***Abattement***	***Montant éligible à l'abattement***
31 mars 2025	*66,67 €*	*40 %*	*66,37 €*
31 mars 2024	*50 €*	*40 %*	*50 €*
31 mars 2023	*10 €*	*40 %*	*10 €*

Signature :

Pour extrait certifié conforme

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Docusign qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique conforme aux normes RGS et eIDAS.

Le président,
Bertrand BUCHS

Signé par :
255C2828C598417...

Docusign Envelope ID: 910EF427-3976-82D3-8099-EAA82DD1E8CB

2B AMEDINE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 3 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : VERCHAIX (74440), 20 IMPASSE DE LA FRUITIERE

831 042 270 RCS ANNECY

COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2026

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Bertrand BUCHS

Signé par :
255C2828C598417...

Le Signataire est convenu de procéder à la signature électronique des présentes par l'intermédiaire de la plateforme Docusign qui satisfait aux dispositions de l'article 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017, au moyen d'un certificat électronique conforme aux normes RGS et eIDAS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

(1)

BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD

2026

Désignation du déclarant :	2B AMEDINE	Néant ☐ *
Adresse de l'entreprise	20 IMPASSE DE LA FRUITIERE 74440 VERCHAIX	
N°SIRET	83104227000015	
Durée de l'exercice en nombre de mois* :	12	Durée de l'exercice précédent* : 12

Exercice N clos le 2026-03-31

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	3 091	AS	2 849	242
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 763	AU	1 763	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ – IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	608 530	CV		608 530
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	613 384	BK	4 612	608 772
ACTIF CIRCULANT – Stocks	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
ACTIF CIRCULANT – Créances	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	315 000	BY		315 000
	Autres créances (3)	BZ	48 842	CA		48 842
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT – Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	140 840	CG		140 840
COMPTE DE RÉGULATIONS	Charges constatées d'avances (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	504 682	CK		504 682
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences (VI)	CN				

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1 118 067	1A	4 612		1 113 455
Renvois:(1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières	CP		(3) Part à plus d'1 an		CR	
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(2) **BILAN – PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	2B AMEDINE	Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé 3 000)	DA	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	427 269
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	350 071
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	780 640
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	265 204
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	314
	Instrument financier à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 316
	Dettes fiscales et sociales	DY	65 981
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	332 815
Écart de conversion passif et différences d'évaluation	**TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 113 455

RENVOIS				
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	dont - Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		dont - Écart de réévaluation libre	1D	
		dont - Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	332 815
	(5)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	2B AMEDINE	Néant ☐

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	Biens *	FD		FE		FF	
		Services *	FG	409 501	FH		FI	409 501
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	409 501	FK		FL	409 501
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions						FP	
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles						F1	
	Autres produits (1) (11)						FQ	8
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	409 508
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stocks (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) *						FW	13 228
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 087
	Salaires et traitements *						FY	27 693
	Cotisations sociales						FZ	20 239
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements(14)				GA	366
			Dotations aux dépréciations				GB	
		Sur actif circulant – dotations et dépréciations					GC	
		Pour risques et charges - dotations aux provisions					GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1	
	Autres charges (12)						GE	(0)
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	62 613
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							GG	346 895
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	88 920
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	88 920

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)**

DGFiP N° 2052-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	6 212
	Différences négatives de change	GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	GU	6 212
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)		**GV**	82 708
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)		**GW**	429 603

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise	2B AMEDINE	Néant ☐
		Exercice N

Produits exceptionnels (VII)	HD	9 000
Charges exceptionnelles (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	HI	9 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	88 532
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	507 428
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	157 358
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	HN	350 071

RENVOIS

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
(2) Dont { produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
(3) Dont { - Crédit-bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6 ter) Dont { - amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
(6 ter) Dont { - amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	1 436
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	1 436
dont cotisations facultatives Madelin A10		
Dont cotisations facultatives nouveaux plans épargne retraite A11		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

DGFiP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
BALLEYDIER-VENTE PEUGEOT 3008		9 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

2B AMEDINE

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/03/2026

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2026, dont le total est de 1 113 455€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 350 071€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2025 au 31/03/2026.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Incorporelles (I)	-	-	-	-	-	-

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 091	-	-	-	-	3 091
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 763	-	-	-	-	1 763
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	**4 854**	-	-	-	-	**4 854**

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participation évaluées par mise en équivalences	-	-	-	-	-	-
Autres participations	608 530	-	-	-	-	608 530
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Financières (III)	**608 530**	**-**	**-**	**-**	**-**	**608 530**
TOTAUX (I+II+III)	**613 384**	**-**	**-**	**-**	**-**	**613 384**

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total Amortissement. Incorporelles (Total I)	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	2 482	367	-	2 849
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	1 763	-	-	1 763
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total II)	4 245	367	-	4 612
TOTAUX	**4 245**	**367**	**-**	**4 612**

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

- Amortissements dérogatoires :

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 01/01/2005 des règlements CRC 2002-10 et 2004-6, figurent désormais en amortissements dérogatoires les amortissements suivants :

- Amortissements dérogatoires résultant de la durée : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon la durée d'usage (durée fiscale) et les amortissements calculés selon la durée réelle d'utilisation.
- Amortissements dérogatoires résultant de la base d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés sur le coût d'entrée en immobilisations et les amortissements calculés sur cette même valeur, diminuée de la valeur résiduelle.
- Amortissements dérogatoires résultant de la méthode d'amortissement : Différentiel d'amortissements entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire, considéré comme mode économique. La provision pour amortissements dérogatoires s'élève à ..... euros au 31/03/2026.

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

- Précisions sur éléments Actifs immobilisés :

Frais d'établissement :

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont inscrits à l'actif en frais d'établissement pour un montant de ..... €
Ils sont amortis sur une durée de ... ans.

Fonds Commercial :

Si le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur recouvrable du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable. Les dépréciations constatées ne peuvent pas faire l'objet de reprise ultérieure.

Si le fonds commercial est amorti en fonction d'un élément objectif de durée d'utilisation

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Si option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (art L123-16 du code de com.)

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Nature	Eléments acquis	Eléments réévalués	Eléments reçus en apport	Total	Durée utilisation	Amortissements	Dépréciation	Valeur nette

Frais de Recherche et de Développement :

Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale. La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.
Les frais Engagés s'élèvent à .... Et correspondent à ....
Ils sont amortis sur .... années.

Ou

Si comptabilisation en charges : montant comptabilisé au cours de l'exercice.

- Immobilisations Financières :

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Les coûts des frais accessoires relatifs à l'acquisition de ces immobilisations n'ont pas été intégrés dans les valeurs immobilisées.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)	-	-	-	-	-	-
Autres participations	608 530	-	-	-	-	608 530
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immo financières	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	**608 530**	**-**	**-**	**-**	**-**	**608 530**

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	-
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		-

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		315 000	315 000	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	48 842	48 842	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		**363 842**	**363 842**	**-**
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	-	-
Banques	140 840	99 179
TOTAL	**140 840**	**99 179**

VMP	Prix Marché	Bilan	Ecart

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	3 000	1,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	3 000	1,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	3 000				3 000
Réserve légale	300				300
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	314 095				427 269
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	313 174				350 071

La société détient ... % de ses propres actions.

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine (1)	265 204	265 204	-	-
Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	314	314	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 316	1 316	-	-
Personnel et comptes rattachés	1 008	1 008	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	2 272	2 272	-	-
Impôts sur les bénéfices	9 976	9 976	-	-
T.V.A	52 500	52 500	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	225	225	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	**332 815**	**332 815**	**-**	**-**
(1) Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	-			
(1) Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	-			
(2) Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	314
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	1 027
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	225
	Divers	-
TOTAL		**1 566**

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	-	-	-
Productions de services	409 501	-	409 501
Chiffre d'affaires total	**409 501**	**-**	**409 501**

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	88 920	74 026
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	**88 920**	**74 026**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	6 212	7 982
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	***6 212***	***7 982***
Résultat financier	**82 708**	**66 044**

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur opération en capital	-	11 100
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	**9 000**	**11 100**
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	3 613
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	**-**	**3 613**
Résultat exceptionnel	**9 000**	**7 487**

Impôts sur les sociétés :

	Avant IS	Impôt Taux Réduit	Impôt Taux Normal	Résultat Net
Résultat Courant	429 603			
Résultat Exceptionnel	9 000			
TOTAUX	**438 603**	-	-	-

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	CAC 1	CAC 2
Mission de contrôle légal des comptes		
Autres prestations		
TOTAUX	-	-

Autres Informations Spécifiques :

Rémunération des dirigeants :

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

(À adapter le cas échéant à votre dossier)

Informations sur les Parties Liées :

Liste des transactions au sens de l'article R123-199-1 du Code de Commerce :

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations (ex poste des comptes) nécessaire à l'appréciation

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	
Ouvriers	
TOTAL	-

Ou

Pas de salariés.

Engagements Financiers donnés et reçus :

Type Engagement	Engagement donné	Engagement reçu
Montant des créances cédées non échues, y compris les effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Garantie d'actifs et de passifs		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements pris en matière de pensions		
Autres engagements donnés		
Dont concernant les dirigeants		
Dont concernant les filiales		
Dont concernant les participations		
Dont concernant les autres entreprises liées		

Engagements de dettes assorties de sûretés réelles :

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	